**CHAMPIONNAT REGIONAL D’ESCRIME TOUTES CATEGORIES**

**MERCREDI 11 Mars 2020**

Salle du Manège ( salle d’armes) 148 rue des Wetz 59500 Douai

**HORAIRES**

10h00 pointage des tireurs promotionnels

10h30 début des assauts promotionnels

12h30 remise des récompenses

13h15 pointage des tireurs "élite" (licenciés FFE)

13h30 scratch

13h45 début des assauts

Remise des récompenses à l'issue des finales

Fin de compétition prévue vers 17h30

1. **Règlements généraux**

[**http://www.ugselhautsdefrance.fr/wa\_files/2019-\_20ESCRIME\_20Reglt\_20UGSEL\_20sept\_2018.pdf**](http://www.ugselhautsdefrance.fr/wa_files/2019-_20ESCRIME_20Reglt_20UGSEL_20sept_2018.pdf)

* Un championnat National individuel Elite pour les jeunes filles et jeunes gens des catégories

Benjamins, minimes et lycée aux 3 armes : Epée, Fleuret et Sabre.

* Un championnat National par équipe Elite de territoire dans les catégories benjamins, minimes et lycée.
* Un critérium national Promotionnel par équipe d’établissement Benjamins. Ce critérium est

réservé aux élèves non licenciés à la FFE et se déroulent à l’Epée exclusivement.

* Un critérium national Promotionnel individuel pour les catégories Benjamin et Minime. Ce critérium est réservé aux élèves non licenciés à la FFE et se déroulent à l’Epée exclusivement.

***Individuel***: catégorie féminine et masculine aux 3 armes Benjamins/Minimes/Lycée

Benjamin Promotionnel et Minime Promotionnel à l’épée uniquement

Pas de surclassement possible dans le championnat individuel

1. **Organisation :** Comité et les membres de la C.T.R. d’escrime.
2. **Inscriptions :** Elles se feront sous couvert des établissements scolaires, *chaque participant devant être en mesure de présenter sa licence avec photo (obligatoire, à défaut une pièce d’identité avec photo) UGSEL. Les licences sont imprimables via ugselnet et usport.*

***Inscriptions via USPORT Obligatoire, la date limite est fixée au 06 mars 2020 20h00. Au dela de cette date le serveur sera fermé et plus aucune inscription ne sera possible* (aucune inscription sur place)**

1. **Tenues et matériel :** Conformes aux normes de la FFE. Chaque tireur devra venir avec le matériel réglementaire pour pouvoir tirer dans une arme.
2. **Programme :** Chaque concurrent pourra tirer dans une arme de son choix. Les catégories les plus âgées seront invitées à arbitrer les plus jeunes, en complément de l’arbitrage des officiels. Les équipes de région seront constituées à l’issue de la compétition dont la participation est obligatoire pour prétendre à une qualification au championnat national.
3. **Qualifications au championnat national :**

Les quotas de base : 4 premiers tireurs en individuel seront qualifiés.

Quotas supplémentaires : Les 5 premiers escrimeurs classés dans chaque catégorie et chaque arme apportent un quota supplémentaire à leur territoire.

La composition des équipes de région sera diffusée avec les résultats. Les tireurs qualifiés en équipe ne devront pas manquer de confirmer leur participation auprès de Pascal DEROUSSENT.([pascalderoussent@orange.fr](mailto:pascalderoussent@orange.fr))

1. **Championnat national : National à Toulouse les 5,6 et 7 mai 2020**

Note : sur décision du C.A territorial, le territoire n’organise plus de déplacement au national (voir éventuellement avec les comités)

1. **Qualifications exceptionnelles** : En cas d’impossibilité de participation aux championnats qualificatifs (pour raisons médicales, convocation à un examen ou concours, cas de force majeur…), une qualification exceptionnelle peut être accordée selon les modalités suivantes : la demande doit être déposée au plus tard le jour du championnat avec les justificatifs d’absence. La décision figurera sur le relevé de qualification territoriale. Les documents seront transmis par le territoire au national